

Le développement du secteur de l'huile de palme ACP et le débat sur la certification de la durabilité

Table des matières

Demande croissante d'huile de palme certifiée durable dans les pays de l'OCDE	1
La RSPO et les systèmes de certification de la durabilité	2
L'évolution du débat sur la production d'huile de palme durable	3
Implications des débats actuels et des tendances des producteurs d'huile de palme ACP	4
Défis politiques et problèmes qui se posent aux gouvernements ACP	5
Notes	7

Demande croissante d'huile de palme certifiée durable dans les pays de l'OCDE

Ces dernières années, la tendance pour une huile de palme certifiée durable (CSPO) s'est développée dans les pays de l'OCDE. Les fabricants de produits de consommation tels que Mars, Mondelez, Hershey, Kellogg's, Nestlé, Pepsico, Danone, General Mills et Unilever, ainsi que l'ensemble des industries nationales de transformation et d'utilisation de l'huile de palme en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Allemagne, en Autriche et en Suisse, se sont tous engagés à s'approvisionner exclusivement en huile de palme certifiée durable, en réponse aux ONG et aux préoccupations éthiques des consommateurs concernant l'impact de la production d'huile de palme sur les forêts tropicales, la biodiversité et le changement climatique.

Pour ces entreprises, « le coût de la transition vers une huile de palme traçable et durable est marginal comparé aux effets à long terme d'une mauvaise publicité ». En 2013, des groupes de consommateurs ont critiqué Kellogg's, après que des informations de presse eurent affirmé que son fournisseur « l'avait approvisionné avec de l'huile de palme illégale d'Indonésie ». D'après Euromonitor, du fait de la déforestation et des préoccupations environnementales, si « juste 1 % des consommateurs de Kellogg's venaient à arrêter d'acheter ses produits, les ventes de l'entreprise pourraient chuter de 200 millions \$US ». Kellogg's a donc annoncé son intention de s'approvisionner exclusivement en huile de palme certifiée durable et totalement traçable. Le passage à un approvisionnement en huile de palme durable et totalement traçable est donc considéré comme un choix judicieux d'un point de vue commercial.

L'année 2015 a été fixée comme échéance pour la conversion à un approvisionnement en huile de palme totalement durable par de nombreuses entreprises. Certaines d'entre elles ont atteint l'objectif avant l'échéance¹ et d'autres enregistrent des progrès constants dans le cadre de leurs engagements nationaux envers l'huile de palme totalement durable (l'industrie néerlandaise de la transformation d'huile de palme a atteint 41 % d'huile de palme certifiée durable en 2012²).

Même si la transition vers l’approvisionnement durable s’accélère, l’analyse de HSBC suggère que l’offre d’huile de palme certifiée durable reste supérieure à la demande. En 2012, seulement 48 % d’huile CSPO a été vendue en tant que telle, ce qui s’explique par les priorités divergentes des consommateurs dans les marchés de l’OCDE et les marchés émergents (représentant 80 % de la demande mondiale). Dans les marchés émergents, l’huile de palme est principalement utilisée pour la cuisine, le prix restant un facteur décisif.

Malgré ces préoccupations divergentes des consommateurs, l’affirmation en octobre 2012 du directeur exécutif de la Table ronde sur l’huile de palme durable (RSPO) selon laquelle les ventes d’huile CSPO étaient sur le point de connaître une « croissance exponentielle » semble fondée. En avril 2014, la RSPO a signalé une augmentation de 49 % de « l’adoption de l’huile CSPO », passant de 340 668 tonnes à 506 586 tonnes au premier trimestre de 2014 par rapport au premier trimestre 2013. Par ailleurs, les ventes de certificats GreenPalm (qui utilisent un système « book and claim ») ont augmenté de 54 %, passant de 555 906 tonnes à 853 338 tonnes sur la même période. Ceci suggère que la demande d’huile de palme durable commence en effet à décoller, de plus en plus d’entreprises internationales et nationales dans les pays de l’OCDE s’engageant à utiliser exclusivement de l’huile CSPO³.

Les préoccupations divergentes des consommateurs concernant l’huile de palme dans les différents marchés signifient que l’urgence d’aborder les problèmes de certification de la durabilité dans les pays ACP varie elle aussi, en fonction des marchés actuellement desservis ou ciblés par les nouveaux investissements dans la production d’huile de palme.

Le plus grand producteur d’huile de palme dans la région ACP du Pacifique, New Britain Palm Oil Limited (NBPOL), qui a des usines en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les îles Salomon, produit exclusivement de l’huile de palme durable depuis 2012⁴. Les opérations de NBPOL sont totalement intégrées dans les installations de transformation au Royaume-Uni, qui approvisionnent directement une série de fabricants européens de produits alimentaires. Un nouvel accord commercial a été conclu en juin 2013 « pour l’approvisionnement de 350 000 tonnes par an d’huile de palme totalement séparée de l’huile conventionnelle » à destination des installations de transformation au Royaume-Uni et en Allemagne. Les fabricants alimentaires engagés envers l’approvisionnement durable ont salué cette initiative⁵.

En Afrique de l’Ouest, en revanche, où l’on déplore un énorme déficit commercial en huile de palme, les investissements réalisés récemment visent essentiellement à desservir les marchés nationaux et régionaux⁶. Ici, la conformité aux normes de durabilité est moins urgente, puisqu’il y a moins de demande pour la certification de la durabilité sur les marchés régionaux.

Néanmoins, il ne fait aucun doute que le développement de l’huile de palme durable arrive à un véritable tournant, faisant surgir potentiellement toute une série de défis politiques pour les gouvernements ACP.

La RSPO et les systèmes de certification de la durabilité

Le principal forum impliqué dans la transition vers la production d’huile CSPO est la Table ronde sur l’huile de palme durable (RSPO), qui a été formellement mise en place en avril 2004⁷. Actuellement, la RSPO compte trois types principaux de chaîne d’approvisionnement d’huile CSPO. Ceux-ci sont, par ordre décroissant des coûts de certification :

- **Huile de palme certifiée durable ségréguée** – l’huile de palme certifiée « est physiquement séparée de l’huile de palme non certifiée depuis l’usine certifiée jusqu’à l’utilisateur final ».

- **Huile de palme certifiée durable bilan de masse** – mélange l’huile de palme certifiée avec de l’huile non certifiée pour éviter les coûts de conservation des deux huiles entièrement séparées.
- **Huile de palme certifiée durable « book and claim »** – il s’agit d’un système commercial basé sur « un certificat séparé du commerce physique de l’huile de palme ». Le détaillant ou le fabricant achète des certificats pour l’huile de palme utilisée, le paiement du certificat allant directement au producteur de l’huile de palme certifiée durable. Toutefois, l’huile de palme physiquement utilisée n’est pas nécessairement produite de manière durable⁸.

Le système GreenPalm, qui a connu le taux de croissance le plus élevé au premier trimestre 2014, et qui représentait 62,75 % de l’huile de palme durable approvisionnée au premier trimestre 2014⁹, est un système « book and claim ».

Toutefois, le mécanisme « book and claim » de certification de la durabilité suscite de plus en plus de débats dans les pays de l’OCDE, puisqu’il ne garantit pas aux utilisateurs finaux la présence réelle d’huile de palme certifiée durable dans leur produit. Les consommateurs des pays de l’OCDE lui préfèrent l’huile de palme ségréguée, cette huile de palme étant certifiée, stockée, raffinée et transportée séparément de toutes les autres sources d’huile de palme.

L’évolution du débat sur la production d’huile de palme durable

La préférence pour les chaînes d’approvisionnement d’huile de palme ségréguée est une conséquence des critiques formulées par les ONG sur le manque de rigueur de la RSPO en matière de conformité aux engagements de durabilité. D’après un examen compilé par le World Wide Fund for Nature (WWF) sur les entreprises rendant compte dans le système RSPO, seule une « poignée » de membres « enregistraient des progrès adéquats vers la conformité à 100 % de la RSPO »¹⁰.

L’examen a révélé qu’un peu plus d’un tiers des membres de la RSPO avaient des plantations certifiées, représentant 37 % de la superficie totale de plantations d’huile de palme, tandis que moins d’un tiers des membres de la RSPO ont fixé une échéance pour la certification des petits producteurs avec lesquels ils entretiennent des relations contractuelles de longue date. Les progrès plutôt lents de la certification des petits producteurs d’huile de palme suscitent quelques craintes dans certains pays ACP.

Le rapport du WWF a également montré que seulement 54 % des membres de la RSPO « se sont fixé une sorte d’échéancier pour la certification de leurs plantations », avec seulement 36 % des membres fixant 2015 ou avant comme échéance. Dans l’ensemble, il apparaît que la majorité des membres doivent « évoluer plus vite si la RSPO veut atteindre son objectif de transformation du secteur de l’huile de palme vers la durabilité à 100 % »¹⁰.

Bien que le WWF ait par la suite salué les principes RSPO révisés comme « une étape dans la bonne direction », il estimait néanmoins que ces mesures étaient insuffisantes pour garantir la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre la déforestation et la destruction des tourbières riches en carbone. Les ONG environnementales ont par conséquent appelé la RSPO à devenir plus stricte en obligeant ses membres à satisfaire aux exigences de durabilité. Greenpeace est en effet allé plus loin, en affirmant que « plusieurs confiseurs se soustraient à leurs responsabilités en matière d’huile de palme durable en n’assurant seulement qu’une conformité de leurs produits à des normes RSPO “inadéquates” ». Les pressions se font donc plus vives pour que les grands acteurs de l’industrie de la confiserie « aillent au-delà des normes RSPO et qu’ils s’approvisionnent auprès de sources réellement durables »¹¹.

Mars a approuvé publiquement les déclarations de Greenpeace selon lesquelles « les normes RSPO ne sont pas suffisantes », et s'est engagé à introduire une nouvelle politique en matière d'huile de palme en 2014. D'autres acteurs de l'industrie lui ont emboîté le pas. Ferrero, par exemple, s'est récemment engagé à utiliser une huile de palme certifiée RSPO 100 % traçable et ségréguée d'ici la fin 2014 et à ce que ses fournisseurs ne détruisent pas les forêts riches en carbone et n'utilisent pas le feu pour défricher les terres. Pour sa part, « Nestlé s'est engagé à ne pas être associé à la déforestation et a mis une politique d'approvisionnement responsable en place », tandis que Mondelez « envisage de publier un plan d'action (...) détaillant les étapes pour éliminer d'ici 2020 les approvisionnements d'huile de palme produite sur des terres illégales »¹².

Ces débats ont débouché sur le lancement du Palm Oil Innovation Group (POIG) en 2013, dans lequel NBPOL joue un rôle moteur. Cette nouvelle initiative multi-parties prenantes s'engage « à renforcer et à améliorer » les principes et critères RSPO, en préconisant le respect de normes plus strictes que celles actuellement en vigueur dans le système RSPO. Seuls les producteurs ayant des antécédents avérés de production d'huile de palme se conformant aux normes de durabilité les plus strictes peuvent adhérer au POIG. Plus précisément, pour devenir un « membre producteur » du groupe, les entreprises d'huile de palme doivent « avoir atteint au moins 50 % de certification RSPO (...) et doivent s'engager à atteindre 100 % de certification dans les deux années à compter de l'adhésion »⁴. Ce qui donne à penser qu'au cours des prochaines années la pression se fera de plus en plus forte pour un renforcement des exigences de la durabilité, les systèmes « book and claim » étant progressivement abandonnés au profit de chaînes d'approvisionnement d'huile CSPO totalement ségréguée, garantissant la durabilité de l'huile de palme physiquement présente dans un produit donné.

Il existe des implications non seulement en termes de certification de la durabilité mais aussi quant à la méthode de certification de la durabilité que les gouvernements ACP doivent chercher à promouvoir. Dans ce contexte, il convient de noter que, la demande d'huile CSPO totalement ségréguée augmentant, les coûts de la certification sont susceptibles de baisser, puisque les coûts de transformation, de transport, de stockage et de livraison de l'huile de palme ségréguée seront réduits².

Ces développements s'inscrivent dans de droit fil des appels à un élargissement des exigences de durabilité, et concernent non seulement l'application des exigences existantes mais également le respect des exigences de durabilité sur l'ensemble du processus de production d'huile de palme. En février 2014, certains ont dénoncé les émissions de méthane des eaux usées produites lors de la transformation de l'huile de palme, car la quantité annuelle de méthane libérée par un bassin d'épuration de production d'huile de palme équivaut « grosso modo aux émissions de 22 000 véhicules ». Il a été suggéré qu'à l'avenir la capture et l'utilisation du méthane fassent partie des exigences de certification de la durabilité¹³.

Implications des débats actuels et des tendances des producteurs d'huile de palme ACP

En gardant à l'esprit les critiques grandissantes envers l'impact d'une demande mondiale croissante d'huiles végétales en général, et d'huile de palme en particulier, sur la déforestation, l'environnement et le climat, les transformateurs alimentaires pourraient adopter deux options, à savoir :

- s'approvisionner auprès d'entreprises qui « s'engagent à ne développer la production que sur des terres non forestières et qui travaillent à augmenter les rendements au travers d'une combinaison de meilleures variétés et de meilleures pratiques de gestion » ; ou

- « se tourner vers des huiles végétales qui ne provoquent pas directement la déforestation (par ex. le maïs, le tournesol, le colza) »¹⁴.

En conséquence, en termes de demande de l'OCDE, il est possible que l'huile de palme puisse être reléguée au statut d'« huile végétale de dernier ressort » si les préoccupations de durabilité ne sont pas prises en compte sur l'ensemble du secteur.

La tendance à l'abandon de l'huile de palme est déjà visible. Par exemple, en 2012, une chaîne de distribution française a commencé à faire la publicité de « produits sans huile de palme », en réponse aux préoccupations des consommateurs en matière de dégâts environnementaux, de déforestation et de disparition de certaines espèces résultant de la production d'huile de palme conventionnelle¹⁵. Les campagnes des ONG ont également incité plusieurs grands transformateurs alimentaires et chaînes de distribution à s'engager envers l'approvisionnement d'huile CSPO ou l'élimination complète de l'huile de palme de leurs produits ou leurs rayons. En 2010, seuls 16 produits portaient la mention sans huile de palme sur leurs paquets. En 2012, ce chiffre avait augmenté à 72, et, en juillet 2013, 66 nouveaux produits portant cette assertion avaient été introduits sur le marché³.

Certains craignent également de plus en plus que les préoccupations des consommateurs relatives aux conséquences environnementales de la production d'huile de palme puissent être utilisées par les lobbies de producteurs de cultures oléagineuses alternatives pour promouvoir une certaine forme d'« éco-protectionnisme ». D'après des informations parues sur le site web *Foodnavigator.com*, l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (US EPA) a mis en œuvre des règles sur l'huile de palme en 2012 qui étaient « conçues pour punir cette culture ». Même si l'Agence affirmait que la règle « était conçue pour protéger l'environnement mondial », cela n'est pas sans rappeler les craintes de l'American Soybean Association, qui considère depuis longtemps l'huile de palme comme une « menace latente » pour la domination exercée par l'huile de soja sur le marché des huiles comestibles¹⁶.

Défis politiques et problèmes qui se posent aux gouvernements ACP

La transition vers une huile de palme certifiée durable qui soit physiquement traçable du produit final jusqu'aux palmiers à huile durablement cultivés, ainsi que l'élargissement potentiel des exigences de durabilité pour inclure la réduction des émissions de gaz à effet de serre issus du traitement des déchets de la palme, posent toute une série de défis politiques internationaux et nationaux aux gouvernements ACP.

Au niveau international, cela exige un engagement ACP actif dans les débats sur la définition d'une production d'huile de palme durable. L'entreprise NBPOL, basée dans les pays ACP, joue un rôle moteur dans les débats sur le renforcement des principes et critères de durabilité, en réponse aux préoccupations changeantes des consommateurs et au problème associé consistant à assurer « une meilleure reconnaissance de marché » (c'est-à-dire générer des primes sur les prix pour les investissements de durabilité consentis). Il s'agit là d'une ressource sur laquelle les décideurs politiques ACP devraient compter en s'engageant dans ces débats politiques.

Une surveillance étroite des tendances relatives aux exigences des utilisateurs finaux est également nécessaire, puisqu'il n'est guère utile d'investir dans des systèmes de certification de la durabilité qui ne satisferont pas aux exigences futures des utilisateurs finaux. Pour l'heure, les exigences de durabilité sont largement définies par le secteur privé. Toutefois, il existe plusieurs points d'interface avec la politique publique. Par exemple, la directive de l'UE sur les énergies renouvelables a établi des critères de durabilité spécifiques pour les biocarburants, qui doivent

être satisfaits pour que les biocarburants produits soient comptabilisés dans le cadre de la réalisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE¹⁷. Ceci implique un rôle actif pour les gouvernements de l'OCDE dans la détermination des paramètres pour les revendications de durabilité liées au climat.

Les cadres réglementaires gouvernementaux qui régissent les allégations figurant sur les étiquettes sont étroitement liés à ce qui précède. En effet, le rôle des gouvernements pour définir quelles assertions en matière climatique, environnementale et de durabilité peuvent figurer sur les étiquettes de produits exige un examen approfondi. En d'autres termes, cela devrait-il être purement une responsabilité du secteur privé ou y a-t-il une responsabilité du secteur public pour garantir que les allégations relatives au climat ont une justification scientifique et n'induisent pas les consommateurs en erreur, au profit de certains groupes de producteurs ?

Les préoccupations suscitées par l'éco-protectionnisme viennent éclipser la question du rôle légitime du gouvernement dans la définition des paramètres pour les revendications de durabilité¹⁸, étant donné les groupes de pression nationaux qui ont un intérêt dans le marché des huiles végétales alternatives. Le débat dans les pays de l'OCDE sur les possibilités d'utiliser la politique tarifaire pour motiver la transition vers un approvisionnement en huile de palme certifiée durable n'est que la pointe de l'iceberg.

Une définition plus claire de la durabilité et des critères appliqués pour la formulation des allégations liées à la durabilité pourrait potentiellement contribuer à garantir que les consommateurs prennent des décisions informées à la lumière des préoccupations environnementales croissantes, tout en évitant l'émergence d'un éco-protectionnisme abusif.

Au cours des prochaines années, le débat sur la certification de la durabilité de l'huile de palme devrait s'orienter vers l'intensité requise des engagements de durabilité. La question de la capture du méthane pourrait venir à l'avant-plan, fournissant une interface entre les dimensions politiques internationales et nationales. Bien qu'une exigence de capture du méthane implique des coûts d'investissement significatifs, cela engendrerait non seulement des économies en termes de coûts énergétiques mais cela ouvrirait également de nouvelles sources de revenus, avec la vente d'électricité à d'autres utilisateurs. Les possibilités de développement de nouvelles sources de revenus seront fortement influencées par la politique énergétique du gouvernement relative aux conditions des ventes d'énergie par de nouveaux fournisseurs, que ce soit directement ou par le réseau national.

Les investissements dans la capture du méthane soulèvent également quelques craintes concernant la répartition des coûts et bénéfices de la certification de la durabilité le long des chaînes d'approvisionnement. Cela pourrait exiger des initiatives des gouvernements ACP en matière de réglementation de la répartition des coûts et bénéfices de la certification de la durabilité le long des chaînes d'approvisionnement de l'huile de palme, en particulier celles où les petits producteurs jouent un rôle. Cela soulève la question plus générale du rôle des gouvernements ACP pour aider les petits producteurs à accéder de manière rentable à la certification de la durabilité. Pour l'heure, à l'exception de NBPOL, les acteurs du secteur privé ont très peu progressé dans ce domaine.

Si l'urgence d'aborder les problèmes de certification de la durabilité de l'huile de palme pour les producteurs ACP varie en fonction du marché ciblé, il convient de garder à l'esprit que les atteintes à la réputation de l'huile de palme en tant qu'huile végétale privilégiée sont susceptibles d'avoir des conséquences sur la demande à long terme, non seulement dans les pays de l'OCDE mais aussi, avec le temps, dans d'autres pays. Les priorités d'achat sont susceptibles de changer avec la hausse des revenus dans les marchés émergents. Cela pourrait être en partie influencé par les conversions des entreprises à un approvisionnement à 100 % d'huile de palme certifiée

durable. Ces engagements pourraient laisser peu de latitude aux fabricants de produits de consommation pour différencier leur production destinée aux marchés de l'OCDE (où la demande pour une huile de palme 100 % durable augmente) de leur production destinée aux marchés émergents (où une telle demande pour des produits durables n'existe pas encore).

Par conséquent, si la certification de la durabilité n'est pas une priorité immédiate en Afrique de l'Ouest, il est néanmoins conseillé d'intégrer l'évolution future des exigences de la durabilité dans les plans d'investissement actuels. Dans les pays ACP, ces exigences pourraient être prises en compte en :

- basant la certification de la durabilité pour les nouveaux projets d'huile de palme non seulement sur les systèmes de certification « book and claim », mais aussi en intégrant la possibilité d'assurer une transition à faible coût vers la mise en place de chaînes d'approvisionnement d'huile CSPO ségréguée ;
- intégrant la capture du méthane et son utilisation dans les nouveaux investissements, en particulier dans les pays souffrant de problèmes d'approvisionnement en électricité et où il existe des opportunités à la fois de satisfaire aux futures exigences de durabilité et d'ouvrir de nouvelles sources de revenus ;
- approfondissant l'engagement ACP dans les dialogues entourant l'évolution future des normes de durabilité de l'huile de palme, afin de garantir leur transparence et prévisibilité.

Notes

1. Euromonitor.com, « Palm oil to create winners and loser in packaged food », 6 avril 2014
<http://blog.euromonitor.com/2014/04/palm-oil-to-create-winners-and-losers-in-packaged-food.html>
2. CTA, Agritrade, « Nouveaux engagements envers l'huile de palme durablement approvisionnée », 21 octobre 2013
<http://Agritrade.cta.int/en/Agriculture/Topics/Product-differentiation/New-commitments-to-sustainably-sourced-palm-oil>
3. CTA, Agritrade, « L'huile de palme durable prête à être développée à condition de relever les défis », 9 décembre 2012
<http://Agritrade.cta.int/en/Agriculture/Commodities/Oil-crops/Sustainable-palm-oil-set-for-expansion-if-challenges-can-be-overcome>
4. CTA, Agritrade, « Publication du premier rapport de performance d'une entreprise sur la conformité aux exigences de durabilité plus strictes pour l'huile de palme », 9 juin 2014
<http://agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Oil-crops/First-company-performance-report-published-on-compliance-with-stricter-palm-oil-sustainability-requirements>
5. CTA, Agritrade, « Nouveaux accords sur l'approvisionnement en huile de palme durable totalement séparée de l'huile conventionnelle en provenance de la PNG », 11 août 2013
<http://Agritrade.cta.int/en/Agriculture/Commodities/Oil-crops/New-agreements-on-fully-segregated-sustainable-palm-oil-supplies-from-PNG>
6. À titre d'exemple, voir interview Agritrade de Lincoln Moore : « L'Afrique de l'Ouest est parfaitement capable de devenir un acteur majeur de l'industrie mondiale de l'huile de palme », 17 mai 2014
<http://agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Oil-crops/West-Africa-is-capable-of-becoming-a-substantial-player-in-the-world-palm-oil-industry>
7. Table ronde sur l'huile de palme durable, site web
<http://www.rspo.org/>

8. CTA, *Agritrade*, « Défis politiques liés au décollage plutôt lent de la production d'huile de palme durable », 7 janvier 2012
<http://Agritrade.cta.int/en/Agriculture/Commodities/Oil-crops/Policy-challenges-linked-to-slow-take-up-of-sustainable-palm-oil-production>
9. RSPO, « RSPO's certified sustainable palm oil hits record sales for Q1 2014 », 8 avril 2014
http://www.rspo.org/news_details.php?nid=206
10. CTA, *Agritrade*, « La durabilité de la production d'huile de palme des membres de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) remise en question », 28 avril 2013
<http://Agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Oil-crops/RSPO-members-questioned-over-sustainability-of-palm-oil-production>
11. CTA, *Agritrade*, « Pression croissante pour des normes plus strictes applicables à l'huile de palme », 19 janvier 2014
<http://Agritrade.cta.int/en/Agriculture/Commodities/Oil-crops/Growing-pressure-for-stricter-palm-oil-standards>
12. *Confectionerynews.com*, « Confectionery industry shirking palm oil responsibilities with RSPO: Greenpeace », 20 novembre 2013
<http://www.confectionerynews.com/Commodities/Confectionery-industry-shirking-palm-oil-responsibilities-with-RSPO-Greenpeace>
13. *Foodnavigator.com*, « Is methane from palm oil waste the next industry climate concern? », 28 fév. 2014
<http://www.foodnavigator.com/Science-Nutrition/Is-methane-from-palm-oil-waste-the-next-industry-climate-concern>
14. Union of Concerned Scientists and Climate Advisers (UCSUSA), « Solutions for deforestation free vegetable oils », 2012
http://www.ucsusa.org/assets/documents/global_warming/Recipes-for-Success.pdf
15. CTA, *Agritrade*, « En plein essor, les producteurs d'huile de palme se défendent contre une attaque de la grande distribution », 9 septembre 2012
<http://Agritrade.cta.int/en/layout/set/print/Agriculture/Commodities/Oil-crops/The-fast-growing-palm-oil-sector-defends-itself-against-an-attack-by-large-scale-distributors>
16. *Foodnavigator.com*, « The debate: Palm oil and troubled waters », 5 novembre 2013
<http://www.foodnavigator-asia.com/Policy/The-debate-Palm-oil-and-troubled-waters>
17. *Euractiv.com*, « EU palm oil approval threatens Indonesia's forests, NGOs say », 5 décembre 2012
<http://www.euractiv.com/energy/commission-decision-palm-oil-sus-news-516445>
18. Département sud-africain du commerce et de l'industrie, « “Eco-protectionism” is a threat to African products in global markets – Minister Davies », 1^{er} octobre 2012
<http://www.thedti.gov.za/editmedia.jsp?id=2517>



Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution conjointe ACP-UE active dans le développement agricole et rural des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le CTA a pour mission de promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition, et encourage une gestion durable des ressources naturelles. Cela est réalisé en fournissant des produits et services permettant un meilleur accès à l'information et des connaissances, facilitant le dialogue politique et de renforcement des capacités des institutions de développement agricole et rural et des communautés dans les pays ACP.

Centre Technique de Coopération
Agricole et Rurale (ACP-UE)
Postbus 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas
Tél: +31 (0) 317 467 100
E-mail: cta@cta.int - www.cta.int